

Communiqué de presse

Lundi 30 novembre 2020

Concertation sur le projet de REC Solar France : « Une première étape sur le chemin de la décision »

REC Solar France, filiale française de la société norvégienne REC Group, a pris acte, avec une grande satisfaction, de la décision du 4 novembre 2020 de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)¹ d'autoriser la concertation préalable liée à son projet de construction d'une usine de production de panneaux photovoltaïques à Hambach (Moselle).

Cette concertation se tiendra du 14 décembre 2020 au 8 février 2021, dans un périmètre qui englobe 41 communes, toutes celles de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ainsi que les communes de Herbitzheim, Keskastel et Oermingen. Deux garants ont été désignés par la CNDP afin de veiller au bon déroulement de la concertation : Madame Isabelle Jarry et Monsieur Bernard Christen.

L'organisation de cette concertation préalable répond à l'obligation réglementaire française en termes d'information et de participation du public en amont de décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement (Code de l'environnement).

« Le mot préalable prend pour nous tout son sens. Il reste en effet, compte tenu de la taille du projet et du montant de l'investissement, un certain nombre d'étapes importantes à franchir, qu'elles soient réglementaires ou stratégiques, avant qu'une décision finale ne soit prise », déclare Cemil SEBER, directeur général de REC Solar EMEA GmbH.

REC Solar France, créée pour étudier et développer le projet, finalise le dispositif de concertation en tenant compte des règles sanitaires (celles d'aujourd'hui et celles envisagées demain) afin de garantir à chacun la possibilité de participer pleinement aux échanges. Si la présence des participants sera bien sûr privilégiée pour les réunions, conférences et ateliers organisés dans le cadre de cette concertation, des temps télévisés et des outils de participation numérique compléteront le dispositif.

En effet, REC Solar France se réjouit de l'ouverture d'un dialogue avec les habitants et les acteurs du territoire et attache une attention particulière à la qualité des débats, persuadé que cela contribuera fortement, demain, à l'intégration du projet dans son environnement humain, naturel et économique et au développement de synergie bénéfique pour tous.

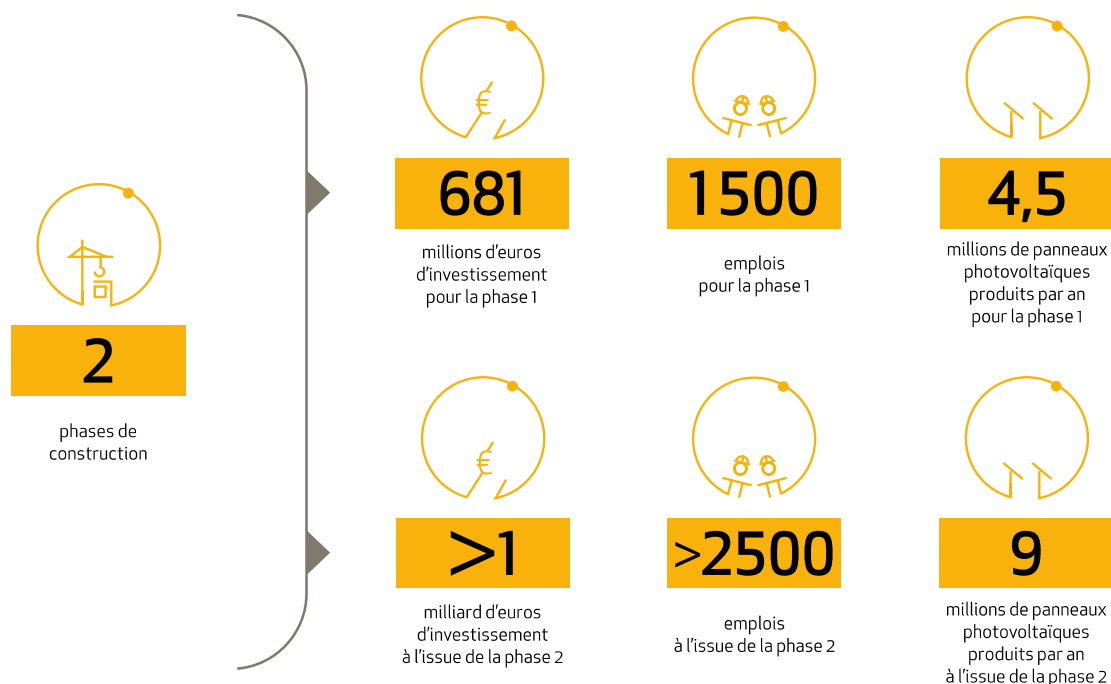
Afin de vous donner une information complète à la fois sur le projet et sur les modalités de la concertation préalable, nous vous proposons de nous rencontrer lors d'une visioconférence en présence de Monsieur Cemil SEBER **le 10 décembre 2020 à 10h (conférence en français)**².

¹ Née en 1995, la CNDP devient une autorité administrative indépendante en 2002. Son rôle est de garantir le droit du public à l'information et à la participation dans le processus d'élaboration de projets d'aménagements ou d'équipements de territoires de grande ampleur. En fonction de la taille de projet, l'intervention de la CNDP est facultative ou obligatoire. Pour tout projet de plus de 300 M€ (ce qui est le cas du projet de REC Solar France à Hambach), la saisine de la CNDP est obligatoire. REC Solar France a saisi la CNDP en juillet 2020. Cette dernière a décidé d'organiser une concertation préalable qui est une phase amont de dialogue avec les habitants, portant notamment sur l'opportunité du projet et les conditions de sa réalisation. Elle a également nommé deux garants dont le rôle est de veiller à la sincérité et au bon déroulement de la concertation. A l'issue de la démarche, les garants élaborent un bilan qui porte sur l'organisation de la concertation mais ne se prononcent pas sur le fond du dossier.

Le bilan de la concertation est joint aux dossiers réglementaires, sur la base desquels l'autorisation de créer l'usine pourra être donnée.

² Veuillez vous inscrire à l'adresse suivante : concertation@recgroup.com

Chiffres clés du projet :

**A propos de REC Group :**

Fondée en Norvège en 1996, REC Group est une entreprise leader de l'industrie photovoltaïque, dont l'ambition est d'offrir aux consommateurs une énergie solaire propre et abordable afin de faciliter la transition énergétique globale. Le siège administratif de la société est en Norvège et le siège opérationnel à Singapour.

REC emploie 2 000 personnes dans le monde et produit dans son usine située à Singapour des panneaux photovoltaïques pour une puissance annuelle totale de 1,5 GW.

Avec plus de 10 GW installés aux quatre coins du monde, REC fournit aujourd'hui de l'énergie solaire propre à plus de 16 millions de personnes.

Contact presse France :

Renaud DUPUY, 2concert

+33 6 11 09 61 87

concertation@recgroup.com**Contact presse monde :**

Agnieszka SCHULZE, REC Solar EMEA GmbH

+49 151 64 96 45 08

concertation@recgroup.com